

NOTE DE POSITION DE L'INDDDESC

Sur l'impossibilité d'organiser des élections crédibles, sécurisées et légitimes dans les conditions actuelles

Institut National
pour la Défense des
Droits Économiques,
Sociaux et Culturels
(INDDDESC)



indeschaiti509@gmail.com

+(509) 3125-8179
+(509) 4709-8886

@ INDDDESC_Haïti

www.inddesc.org

L'**Institut National pour la Défense des Droits Économiques, Sociaux et Culturels (INDDDESC)**, fidèle à sa mission de promotion de la justice sociale, de la démocratie et de l'État de droit, estime nécessaire d'attirer l'attention de l'opinion publique nationale et internationale sur les conditions inacceptables dans lesquelles le Conseil Présidentiel de Transition (CPT) envisage l'organisation d'élections nationales dans le pays.

L'INDDDESC considère que cette démarche, menée sans garanties politiques, morales ni sécuritaires, risque non seulement d'aggraver la méfiance citoyenne, mais aussi de précipiter le pays dans une crise institutionnelle encore plus profonde.

I- Un processus électoral sans légitimité ni base morale solide

1. Un **Conseil Électoral Provisoire (CEP)** discrédité dès sa composition

L'INDDDESC constate avec une vive préoccupation que la formation du Conseil Électoral Provisoire (CEP) s'est faite en violation des principes de transparence, de représentativité et de cohérence morale établis par l'Accord de transition.

Plusieurs organisations fondatrices de l'accord du 3 avril 2024 ont dénoncé l'absence de concertation réelle dans le processus de désignation du représentant du secteur des droits humains au CEP ;

Le représentant du **secteur des droits humains**, censé incarner la rigueur éthique et la défense des valeurs démocratiques, a été nommé en dehors du processus régulier de sélection. Des organisations majeures de défense des droits humains, ont publiquement désavoué cette désignation, la qualifiant d'"affront à la crédibilité morale du secteur" ;

Plusieurs observateurs estiment que cette nomination, réalisée "par la petite porte", a été le fruit de pressions politiques internes, rompant ainsi le principe d'indépendance du **CEP**.



Le **CEP**, instance censée être un rempart de neutralité et de confiance institutionnelle, se retrouve ainsi affaibli dans son fondement moral et légal.

L'expérience haïtienne enseigne que toute faille morale dans la composition du **CEP** entraîne inexorablement le rejet du processus électoral.

II. Les précédents historiques des crises électorales en Haïti

L'INDESC rappelle que l'histoire électorale haïtienne est jalonnée d'échecs sanglants et de dérives autoritaires lorsque les scrutins ont été imposés dans des conditions d'insécurité, d'exclusion ou d'improvisation politique :

Contexte et faits marquants Conséquences

- 1987- Première élection post-duvaliériste dans un climat de terreur. Le 29 novembre 1987, le massacre de la Ruelle Vaillant fit des dizaines de morts, c'était un traumatisme national.
- 1997- Élections législatives marquées par une politisation extrême du CEP. Boycotts, violences et perte totale de crédibilité.
- 2010-2011 - Scrutin contrôlé par des influences étrangères et entaché d'irrégularités massives. Résultats contestés, crise politique prolongée.
- 2015-2016- Fraudes reconnues par la Commission indépendante d'évaluation électorale. Annulation du scrutin, méfiance populaire accrue.

Ces précédents montrent clairement qu'aucune élection imposée sans conditions minimales de sécurité, de transparence et de légitimité morale n'a jamais apporté la stabilité en Haïti.

III. Les conditions actuelles : un climat objectivement incompatible avec des élections crédibles

1. L'insécurité généralisée et la fragmentation du territoire

Les données récentes issues de la **PNH**, du **BINUH** et des organisations locales de droits humains confirment que :

- Plus de 80 % de la région métropolitaine de Port-au-Prince est sous le contrôle effectif de groupes armés ;
- Des zones entières telles que Cité Soleil, Croix-des-Bouquets, Martissant, Fontamara, Gressier, Mirbalais et l'Artibonite sont inaccessibles aux autorités ;



- Plus de 1.3 million de personnes déplacées internes vivent aujourd'hui dans des conditions précaires, sans adresse fixe, rendant impossible la mise à jour des listes électorales ;
- Plusieurs centres d'inscription électorale et bureaux de vote historiques sont situés dans des zones à haut risque où les agents électoraux ne peuvent pas opérer sans protection armée.

Dans ces conditions, aucun vote libre, secret et sécurisé ne peut être garanti.

2. Un peuple traumatisé, appauvri et démobilisé

- La crise humanitaire actuelle a plongé la population dans un état de désespoir collectif ;
- Plus de 60 % des jeunes urbains envisagent ou ont déjà tenté l'exil ;
- Le taux de pauvreté extrême dépasse 80 % selon la Banque mondiale ;
- La peur quotidienne, les enlèvements et les assassinats ciblés ont détruit le lien de confiance entre le citoyen et l'État.

Sans éducation civique, sans sécurité et sans repères moraux, aucune mobilisation électorale n'est possible.

3. L'absence totale de consensus politique et institutionnel

- Le **Conseil présidentiel de transition (CPT)**, censé servir de mécanisme de stabilisation, agit désormais en dehors de sa mission initiale ;
- Il n'a défini aucune feuille de route claire ni calendrier de réformes institutionnelles ;
- Les **partis politiques** significatifs, les **organisations sociales**, la **diaspora** et même certains membres du Conseil se plaignent d'être exclus du processus décisionnel ;
- L'absence de dialogue national crédible empêche toute appropriation collective du processus de transition.

Ainsi, le **CPT** n'a plus la légitimité morale ni politique pour conduire le pays vers des élections. Son mandat, limité par nature, devait être celui de la stabilisation et du consensus, non celui de la compétition électorale.

IV. Risques immédiats et appel à la responsabilité historique

Organiser des élections dans les conditions actuelles, c'est répéter les tragédies de 1987 et de 2015 : la violence, la contestation, la mort et la déstabilisation. Le pays risque de connaître une implosion institutionnelle où chaque acteur rejettera les résultats, entraînant une nouvelle crise de légitimité du pouvoir.

Institut National
pour la Défense des
Droits Économiques,
Sociaux et Culturels
(INDESC)




indeschaiti509@gmail.com


+(509) 3125-8179
+(509) 4709-8886

  
@ INDESC_Haïti


www.inddesc.org

L'INDESC appelle le **Conseil présidentiel de transition** à sursoir immédiatement de tout projet électoral précipité et recommande :

1. La sécurisation effective du territoire national, avec un plan conjoint entre la **PNH**, les **forces internationales** et les autorités locales pour libérer les zones occupées ;
2. La reconstitution d'un **CEP** véritablement indépendant, issu d'un processus transparent, participatif et moralement irréprochable ;
3. La convocation d'une Conférence nationale souveraine, incluant les membres du **CPT**, les **partis politiques**, la **société civile**, la diaspora et les secteurs économiques, pour définir un nouveau pacte de transition ;
4. La mise en œuvre d'un plan de réhabilitation civique, fondé sur l'éducation, la mémoire historique et la participation citoyenne, afin de restaurer la confiance du peuple dans l'État.

Conclusion : pour un processus électoral fondé sur la dignité, la sécurité et la légitimité morale, aucune élection ne peut être libre, honnête et démocratique dans un contexte où :

la sécurité publique est inexistante, la légitimité institutionnelle est compromise et la population vit dans la peur et la méfiance.

Organiser un scrutin dans un tel chaos reviendrait à nier la valeur de la vie humaine et la dignité du citoyen haïtien.

L'INDESC réaffirme que le droit de vote n'a de sens que dans un environnement de liberté et de sécurité.

Haïti n'a pas besoin d'élections hâtives ; elle a besoin de justice, de sécurité et d'un consensus national refondateur. Sans ces préalables, tout processus électoral ne fera que reproduire les cycles d'illégitimité et de violence.

Fait à Pétion-Ville le 17 octobre 2025



Frédo JEAN CHARLES, Avocat
Président

